



Québec, le 27 février 2026

Monsieur Mathieu Giroux  
Coordonnateur du secrétariat  
de la commission  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
140, Grande Allée Est, 6<sup>e</sup> étage, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Audience publique : Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques sur le territoire de la ville de Salaberry-de-Valleyfield par General Dynamics Produits de défense et Système tactiques – Canada (Dossier 3211-14-046)**

Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les réponses du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) aux demandes formulées et transférées par courriel, le 25 février 2026, par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la porte-parole de l'audience publique du projet en titre.

**Q1. Question de la Commission:**

En audience publique, vous avez affirmé que les stations de mesures de la qualité de l'air retenues (Saint-Anicet et Sainte-Anne-de-Bellevue) se trouvent « dans des milieux quand même assez comparables à Salaberry-de-Valleyfield ». Sur quels critères ou considérations cette affirmation s'appuie-t-elle?

**RQC1. Réponse du MELCCFP :**

Les stations retenues ont été jugées suffisamment représentatives du milieu avoisinant le site de General Dynamics pour la détermination des concentrations initiales parce qu'elles sont toutes deux situées dans la même région et qu'elles sont situées en milieu similairement développé (secteurs urbains et ruraux au Sud-Ouest de Montréal). De plus, à des distances d'environ 20 et 25 km du site, ce sont les deux stations les plus proches du projet qui ont des données sur une période significative et dont la qualité a été validée au préalable par le Ministère.

La station de Saint-Anicet a été retenue par l'initiateur parce qu'elle présentait une concentration initiale plus élevée (pire scénario) de SO<sub>2</sub> et de particules fines pour la période de 2021 à 2023. La station de Sainte-Anne-de-Bellevue, quant à elle, présentait une concentration initiale plus élevée pour le dioxyde d'azote pour cette même période. Toutefois, il s'agit d'une représentativité relative, notamment parce que la qualité de l'air de Salaberry-de-Valleyfield n'est pas suivie par le Ministère.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.



Alyson Gagnon  
Porte-parole  
Ministère de l'Environnement, de  
la Lutte contre les changements climatiques,  
de la Faune et des Parcs